



Union Départementale CFDT d'Indre et Loire

« La Camusière » 18 rue de l'oiselet 37550 Saint Avertin

Tél : 02 47 36 58 58 Fax : 02 47 36 58 51
Email : indre-loire@centre.cfdt .fr

Tours le 30 mai 2016

M Philippe BRIAND
Président de Tours(Plus)

M Frédéric AUGIS
Vice-Président transports
60, Avenue Marcel DASSAULT
37206 - TOURS – Cedex 3

M Serge BABARY
Maire de TOURS
Conseiller communautaire

Monsieur,

Pour faire suite à notre rencontre du 5 septembre 2015 relatif à la desserte entre les gares de Tours et de ST-Pierre à l'occasion de la présentation de notre projet, nous vous sollicitons de nouveau sur ce sujet.

En effet, ces derniers jours, nous assistons à diverses annonces par voies de presse des intentions de l'Agglo et de la ville de Tours concernant le développement des transports urbains, avec un projet d'une deuxième ligne de tram entre le carrefour de Verdun et Trousseau, ainsi que d'une réflexion plus globale dans le domaine de l'extension de tram et des transports en commun.

Si à la CFDT nous avons toujours soutenu l'idée d'une extension du tram actuel avec une branche en Y depuis le carrefour de Verdun, vers Trousseau et la desserte des faces de Grammont, par contre nous sommes surpris de ne pas voir dans les projets une desserte cohérente et économique entre les gares de Tours et de St-Pierre, puisque l'adjoint aux transports de l'Agglo F.AUGIS vise un projet de téléphérique (reprenant en cela le projet des verts lors des dernières municipales qui a l'objet de nombreuses critiques « y compris au niveau des médias nationaux » justifiées).

Pour rappel, à Brest la configuration du site est totalement différente puisqu'il s'agit de relier et de desservir deux rives d'un fleuve (soit 410 mètres) et qu'il n'y a pas

possibilité d'une infrastructure au sol. Le système relierait la station rive droite à la station rive gauche en surface et en balcon au-dessus de la base navale (à 60 mètres de hauteur). Le coût estimé est malgré tout évalué à plus de 19 millions d'Euros.

Nous rappelons que voici un an maintenant l'UD – CFDT a fait une proposition de desserte entre les 2 gares de Tours et de St-Pierre des Corps en utilisant des infrastructures et des espaces au sol existant et à aménager, ce projet présenté en juin 2015 à la Ville de Tours, puis le 5 septembre à l'Agglo avait reçu un accueil plutôt favorable et devait faire l'objet d'une étude. Pour la CFDT, investir dans un téléphérique alors qu'une infrastructure au sol est disponible serait inopportune, voire même qu'elle dégraderait l'espace.

De plus il convient de souligner que l'on ne peut traiter une desserte entre deux gares pour répondre à la fois aux attentes des habitants de ces agglos et des voyageurs en transit avec des bagages et/ou des enfants et/ou des personnes à mobilité réduites comme de simples utilisateurs d'un moyen de transport pour des relations domiciles/travail quotidiennes.

Qu'en est-il aujourd'hui de la réflexion et des études sur notre projet pour une voie en site propre de 2,5 kms (espace qui sépare les 2 gares) par les collectivités concernées.

Nous adressons ce jour une demande auprès des autorités locales pour les rencontrer et nous invitons de nouveau les différents intervenants de débattre de ces différents projets, avant que des décisions ne soient retenues, qui pourraient contrarier ou remettre en cause le projet que nous avons présenté.

La population peut prendre connaissance de notre projet sur notre blog

Blog.navette-tours-saintpierre.fr

Ou sur notre page Facebook : Cfdt-Crte navettes Tours st Pierre

Pour l'UD – CFDT et son
Guy SIONNEAU -

CRTE –CFDT
Claude GAROU

Pour le Pilotage du Projet **Daniel BERNARD**

*CRTE-CFDT (comité Régional des Transports et de l'Environnement) CFDT
Ce Comité regroupe l'ensemble des syndicats des transports et de l'Environnement (routiers, cheminots, urbains, autocars, aérien, autoroutes, etc...).